

LE LOGEMENT? PARLONS-EN!

La semaine du logement CPME

14 octobre 2025







SOMMAIRE



|--|

- **O2** ANCRAGE TERRITORIAL
- **O3** ACCOMPAGNER VOS SALARIÉS
- 04 DES OUTILS À VOTRE DISPOSITION
- **05** RESTONS EN CONTACT









UNE GOUVERNANCE PARITAIRE À TRAVERS LA REPRÉSENTATION DES ORGANISATIONS D'EMPLOYEURS ET DE SALARIÉS

ACTION LOGEMENT, PARTENAIRE ESSENTIEL DES ENTREPRISES ET DES SALARIÉS DEPUIS 70 ANS

Nous nous appuyons sur les 40 000 entreprises cotisantes (50 salariés et plus) avec lesquelles nous entretenons des liens forts, mais nos aides bénéficient à tous les salariés du secteur privé.

UNE CONVICTION

Il existe un lien étroit entre le logement et l'emploi : faciliter l'accès au logement des salariés, c'est contribuer directement à l'activité dans les bassins d'emplois et à l'attractivité de tous les territoires.

L'ensemble de nos activités contribue au développement économique et à l'équilibre des territoires (filière de la construction dynamisée, gain de pouvoir d'achat des ménages, accompagnement des publics en difficulté, fidélisation par l'accession, valorisation du patrimoine...). Nous sommes un acteur engagé au service d'une mission de cohésion sociale.















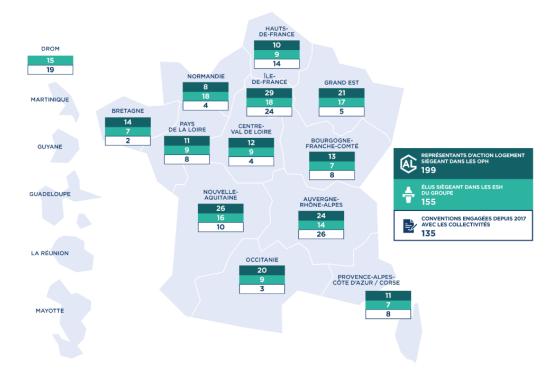




UN ANCRAGE TERRITORIAL STRUCTURÉ EN 12 RÉGIONS ET 5 TERRITOIRES D'OUTRE-MER

UNE PRÉSENCE DES MEMBRES DES COMITÉS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX ACTION LOGEMENT DANS LES INSTANCES RÉGIONALES ET LOCALES POUR DÉFINIR ET STRUCTURER LA POLITIQUE DU LOGEMENT AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

- Action Logement porte la voix des salariés et des entreprises dans 199 Conseils d'administration des Office Publics de l'Habitat (OPH), pour mieux faire connaître sa contribution au développement d'une offre de logements qui réponde aux besoins de loger les actifs sur tous les territoires.
- Action Logement est représenté dans l'ensemble des CRHH (Comités Régionaux de l'Habitat et de l'Hébergement) et des CTHH (Comités Territoriaux de l'Habitat et de l'Hébergement) sous pilotage préfectoral.
- Action Logement est également présent et actif au sein des Conférences Intercommunales du Logement, par l'intermédiaire de ses mandataires répartis sur l'ensemble des départements.
- Action Logement est aussi représenté dans les ADIL et dans plusieurs associations locales.









L'ANCRAGE TERRITORIAL



- Les Collectivités
- Les acteurs de l'emploi et de la formation
- Les acteurs du logement
- Les acteurs jeunesse
- Les acteurs économiques

Des partenariats actifs

Pour développer des coopérations en faveur de l'attractivité des bassins d'emplois de la Région et de la cohésion sociale ## Lien emploi – logement



Connaissance mutuelle des offres de services pour faciliter les parcours résidentiels



Développer une connaissance commune des besoins du lien emploi-logement



Soutenir le déploiement de solutions innovantes et expérimentales



















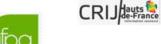




























INGENIERIE et INNOVATION





Action Logement encourage l'innovation sur les territoires en faveur du logement des salarié



Développer une connaissance des besoins :

mieux connaître et contextualiser les besoins des salariés et entreprises pour soutenir les projets d'innovation et mesurer leur potentiel

Exemples de projets développés en Hauts-de-France



Plantations de microforêts dans chacune des villes lauréates du programme national Action Cœur de Ville en Hauts-de-France



Financement de 50 logements modulaires pour loger des salariés du chantier du Canal Seine Nord Europe



Occupation temporaire de 20 logements dans l'attente des travaux de restructuration ANRU à Concorde LILLE.



Soutien de la Startup EKNA pour développer une plateforme de colocation solidaire et durable



Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences

Co-financement avec la DREETS HDF du diagnostic préalable à la mise en œuvre de l'EDEC sur les transformations économiques, sociétales, environnementales et énergétiques qui impacteront en termes d'emplois et compétences les TPE /PME de la Région.





ACTION LOGEMENT, UN ACTEUR UNIQUE, RECONNU D'UTILITÉ SOCIALE



VISION

Faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi



MISSIONS



Proposer des aides et services pour accompagner les salariés



Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires



IMPLANTATION



Des directions régionales et agences locales implantées au cœur des territoires



50 filiales immobilières

EN FACILITANT L'ACCÈS AU LOGEMENT
POUR LES SALARIÉS,
LE GROUPE SOUTIENT L'EMPLOI
ET LA PERFORMANCE DES ENTREPRISES,
ET CONTRIBUE AU DÉVELOPPEMENT DE
L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET
À L'ÉQUILIBRE SOCIAL DES TERRITOIRES





ACTION LOGEMENT EST PARTENAIRE DE VOTRE POLITIQUE D'ENTREPRISE ET RÉPOND À VOS PROJETS ET BESOINS.



Facilitez leur installation grâce à nos aides à la location

Soutenez-les dans leur projet d'acquisition

Contribuez à **l'amélioration** de leur habitat



Attirez de **jeunes talents** grâce à nos aides spécifiques

Facilitez la mobilité professionnelle de vos salariés et candidats



Apportez une aide personnalisée à vos salariés fragilisés dans leur accès ou maintien dans un logement en leur proposant un service d'accompagnement social





CHIFFRES CLÉS 2024

LES RESSOURCES



1 706 M€ 3 367 M€ >> de contribution nette (PEEC, PEAEC et PSEEC)





1 162 M€

de remboursements de prêts consentis aux ménages et aux bailleurs

500 M€

d'émissions obligataires

L'ACTIVITÉ DE SERVICES



783 978 aides et services attribués

dont



148 301 logements attribués

LES EMPLOIS

3 386 M€ >> ATH



706 M€

d'interventions et aides auprès des salariés des entreprises



559 M€

de financement des politiques publiques



2 120 M€

investis dans la production de logements abordables

(hors dotations en fonds propres et hors Prêts habitat indigne)

L'ACTIVITÉ IMMOBILIÈRE

Un patrimoine de 1 136 464 logements sociaux et intermédiaires.

45 235 logements mis en chantier

30 385 logements neufs livrés

41 846 agréments obtenus

50 filiales immobilières dont 45 ESH et 5 sociétés de logement intermédiaire



LE LOGEMENT SOCIAL EN FRANCE

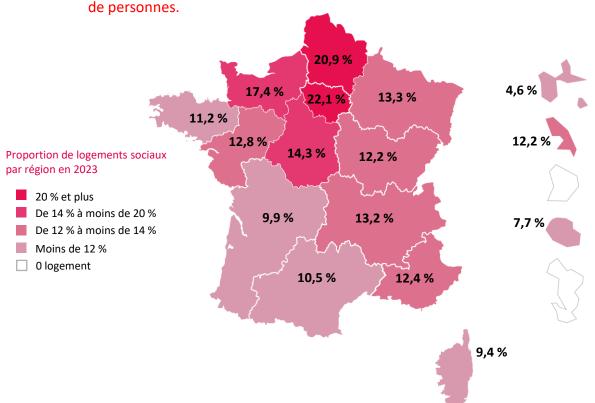


LOGEMENTS SOCIAUX ET LOCATAIRES



En France, **57** % des ménages sont propriétaires occupants, **25** % sont locataires d'un bailleur privé et **18** % locataires d'un organisme de logement social.

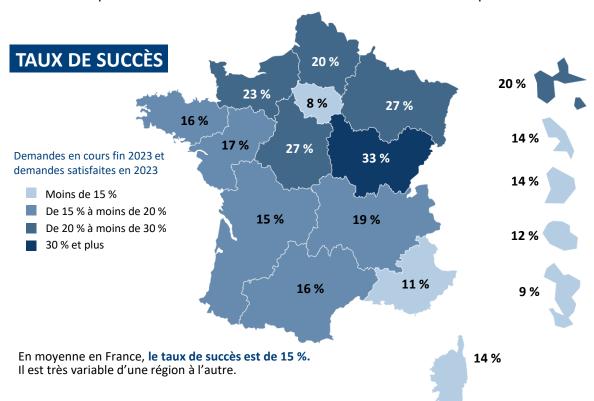
Le parc social loge ainsi 4,5 millions de ménages, soit un total de 10,4 millions de personnes.



DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Depuis 2013, la demande de logement social a augmenté de près de 50 %.

Fin 2023, le nombre de demandes s'établit à 2 606 700, dont le tiers de ménages déjà locataires du parc social et souhaitant effectuer une mobilité au sein du parc social.





L'ENJEU SUR LE LOGEMENT DES SAISONNIERS



CONSTAT

- 1 à 3 millions de travailleurs saisonniers chaque année (Insee)
- 800 000 projets de recrutement de saisonniers en 2025*
- 84 bassins d'emploi concentrant plus de 45 % de recrutements saisonniers*
- Difficultés d'accès au logement : rareté, prix élevés, concurrence touristique



Enjeu social, territorial et économique majeur

OBJECTIFS

- Soutenir le développement de projets locaux à travers un fond dédié
- Accompagner 84 territoires jusqu'en 2030



Une aide et un soutien aux financements de projets pour favoriser leur concrétisation (en faveur du tissu économique local)

ACTIONS MISES EN PLACE

- Une intervention progressive pour 14 territoires par an
- Financement de différents domaines d'intervention en fonction des enjeux :
 - Mobiliser le parc locatif privé diffus
 - ✓ Mobiliser les structures collectives
 - Activer la réhabilitation de bâtiments
 - Soutenir la production de logements abordables
 - ✓ Créer des solutions modulaires



^{*} Source : enquête Besoins en Main d'Œuvre (BMO) de France Travail 2025





ACCOMPAGNER VOS SALARIÉS...

... DANS LEUR
PARCOURS LOCATIF





LA RECHERCHE D'UN LOGEMENT

UNE OFFRE LOCATIVE COMPLÈTE

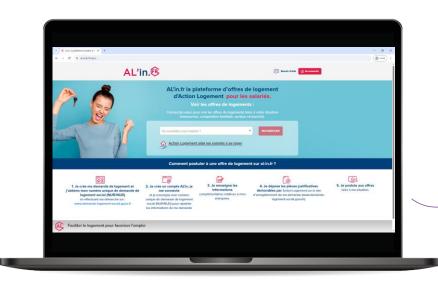


Logements à loyers modérés et soumis à plafonds de ressources





Pour prétendre à cette offre de logement, le salarié doit respecter des conditions de revenus et détenir un Numéro Unique d'enregistrement obtenu sur le site demande-logement-social.gouv.fr





Rendez-vous sur la plateforme <u>AL'in</u>, muni du Numéro Unique



L'accès aux offres de logements et aux services d'accompagnement locatif proposés par Action Logement est strictement gratuit et ne peut pas faire l'objet d'une quelconque facturation ou rétribution. Par ailleurs, Action Logement n'établit et n'adresse aucun bon de visite aux candidats. Pour l'attribution d'un logement dans une résidence de logements temporaires, certains gestionnaires peuvent facturer des frais de dossiers mais ceux-ci sont détaillés et contractuels. En dehors de ce cas, si de l'argent est demandé, il s'agit d'une fraude qui peut être dénoncée à l'adresse <u>fraude.als@actionlogement.fr</u>



LA RECHERCHE D'UN LOGEMENT



UNE OFFRE LOCATIVE COMPLÈTE

Des offres de logements qui peuvent répondre aux besoins des travailleurs saisonniers



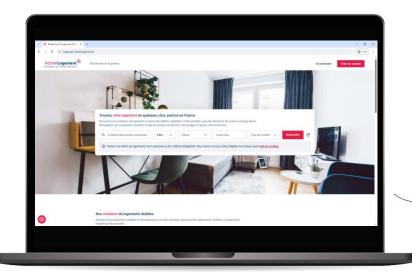
Une offre complète de logements avec des loyers inférieurs aux prix du marché



LE LOGEMENT **TEMPORAIRE**

Des logements meublés pour une courte durée de quelques jours à deux ans

NOUVEAU!





Rendez-vous sur la plateforme Action Logement logement-actionlogement.fr



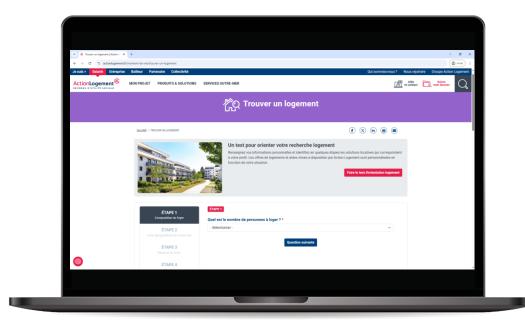
L'accès aux offres de logements et aux services d'accompagnement locatif proposés par Action Logement est strictement gratuit et ne peut pas faire l'objet d'une quelconque facturation ou rétribution. Par ailleurs, Action Logement n'établit et n'adresse aucun bon de visite aux candidats. Pour l'attribution d'un logement dans une résidence de logements temporaires, certains gestionnaires peuvent facturer des frais de dossiers mais ceux-ci sont détaillés et contractuels. En dehors de ce cas, si de l'argent est demandé, il s'agit d'une fraude qui peut être dénoncée à l'adresse fraude.als@actionlogement.fr



LA RECHERCHE D'UN LOGEMENT



UNE OFFRE LOCATIVE COMPLÈTE





Le test d'orientation logement permet en quelques clics de découvrir les offres de logements adaptées au besoin du salarié





RECHERCHER UN LOGEMENT



FAVORISEZ L'ACCÈS DE VOS SALARIÉS AU LOGEMENT PRIVÉ AVEC VISALE







UNE GARANTIE GRATUITE DES LOYERS POUR FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT DES SALARIÉS ET DES JEUNES

- Accessible aux salariés de plus de 30 ans (selon situation et ressources), aux jeunes entre 18 et 30 ans, aux travailleurs saisonniers et aux signataires du bail mobilité
- Couvre les risques d'impayés de loyers, sur toute la durée du bail, dans la limite de 36 mensualités impayées et de 9 mois d'impayés pour les étudiants et alternants dans le parc social
- Pour les travailleurs saisonniers, la durée de la garantie est limitée aux 9 premiers mois d'occupation du logement (prise en charge possible sur toute la période)
- Prise en charge des **dégradations locatives** sous certaines conditions



Rendez-vous sur visale.fr pour l'obtention d'un visa avant signature du bail



BON À SAVOIR!

- Jeunes jusqu'à 30 ans inclus : également éligibles en structures collectives
- Étudiants et alternants :
 également éligibles dans les
 structures collectives et dans le
 parc social
- Travailleurs saisonniers:
 également éligibles dans les
 structures collectives, dans le parc
 social et pour tous types de
 logements y compris certaines
 habitations légères de loisirs



S'INSTALLER DANS UN LOGEMENT



SOUTENEZ VOS SALARIÉS DANS LEURS DÉPENSES D'INSTALLATION AVEC <u>L'AVANCE LOCA-PASS</u>®

Cette aide facilite l'accès au logement des travailleurs saisonniers



LE FINANCEMENT GRATUIT DU DÉPÔT DE GARANTIE

- Un prêt sans frais ni intérêt pour financer le dépôt de garantie demandé par le bailleur à l'entrée dans le logement
- Le logement peut être situé dans le parc privé, intermédiaire ou social

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.





BON À SAVOIR!

Possibilité de déposer la demande jusqu'à 2 mois après l'entrée dans le logement.



S'INSTALLER DANS UN LOGEMENT



PARTICIPEZ AUX FRAIS D'HÉBERGEMENT DE VOS SAISONNIERS AGRICOLES AVEC UNE AIDE GRATUITE D'UN MONTANT MAXIMAL DE 600 €





UNE SUBVENTION

POUR RÉDUIRE LES FRAIS DE LOGEMENT DES SALARIÉS EN ACTIVITÉ SAISONNIÈRE

- Jusqu'à 4 versements mensuels de 150 €*, soit 600 € de subvention maximale, sur une année civile
- Prise en charge de tout type d'hébergement : location, chambre d'hôte, gîte, chambre chez l'habitant, camping





BON À SAVOIR!

Possibilité de déposer la demande jusqu'à 6 mois après le démarrage de l'activité saisonnière.





^{* 150 €} pour tout mois comprenant simultanément un contrat de travail saisonnier et un contrat de location de logement

S'INSTALLER DANS UN LOGEMENT



FAITES PROFITER VOS ALTERNANTS D'UNE RÉDUCTION DE LEUR LOYER AVEC <u>L'AIDE MOBILI-JEUNE®</u>



UNE SUBVENTION POUR ALLÉGER LE LOYER

- Accessible aux jeunes de moins de 30 ans, en alternance
- Conditions de ressources : jusqu'à 120 % du Smic
- Prise en charge d'une partie de leur loyer, jusqu'à 100 € par mois, déduction faite de l'aide au logement
- Pour se rapprocher de leur emploi ou de leur lieu de formation :
 - ils louent un logement à titre de résidence principale et ce logement est distant d'au moins 70 km de leur précédent logement. À défaut, ils peuvent justifier d'un temps de trajet supérieur à 40 min entre les deux adresses*
 - ou ils louent 2 logements et supportent donc une double charge de loyer
- Subvention mobilisable pendant une année de formation professionnelle, dans la limite de 11 mois





BON À SAVOIR!

Le jeune peut bénéficier de cette aide sur deux années de formation maximum, consécutives ou non, soit deux fois 11 mois



^{*} Le calcul de la distance ou du temps de transport doit être réalisé, sur la tranche horaire de 7h30 à 9h30 du lundi au vendredi, en véhicules motorisés et immatriculés ou transports en commun

TROUVER UN LOGEMENT







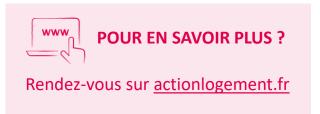


TROUVER UN LOGEMENT















... DANS LEUR PROJET D'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ







AIDEZ VOS SALARIÉS À CONCRÉTISER LEUR PROJET D'ACHAT DE RÉSIDENCE PRINCIPALE AVEC LE CONSEIL EN FINANCEMENT ET EN ACCESSION



UN **ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET GRATUIT**, EN LIEN AVEC LES OFFRES ACTION LOGEMENT, POUR UN PROJET D'ACQUISITION

- Diagnostic de la situation et du projet d'achat
- Analyse du projet après étude du profil acquéreur, de l'environnement juridique et patrimonial de l'opération
- Étude de la faisabilité du projet au regard des dispositifs Action Logement et recherche de solutions adaptées





BON À SAVOIR!

- Des conseillers spécialisés répartis sur tout le territoire
- Une analyse confidentielle de la situation pour une acquisition en toute sécurité
- Un gage de transparence et d'objectivité sur les financements proposés



L'OFFRE D'ACCESSION ABORDABLE



AIDEZ VOS SALARIÉS À ACQUÉRIR LEUR RÉSIDENCE PRINCIPALE GRÂCE À L'ACCESSION ABORDABLE À LA PROPRIÉTÉ



DEVENIR PROPRIÉTAIRE DANS DES **CONDITIONS FINANCIÈRES AVANTAGEUSES** ET **ADAPTÉES À SA SITUATION**

Des logements à des prix plafonnés et inférieurs à ceux du marché pour faciliter l'accession à la propriété pour tous, avec différents types d'achats possibles :

- L'achat en location-accession (PSLA)
- La vente HLM
- Le Bail Réel Solidaire (BRS)
- Accession à prix maîtrisé avec TVA à 5,5 %



La recherche d'un logement en accession abordable avec la plateforme digitalisée <u>Havitat.fr</u>*

Des offres de logements en accession abordable à découvrir également avec notre partenaire <u>l'Organisme National de Vente</u> (ONV).





BON À SAVOIR!

Action Logement propose des solutions complémentaires pour vos salariés

- Des conseils sur-mesure sur les différentes formes d'accession abordable possible
- Montage financier sécurisé avec notre service de conseil en financement et en accession, en lien avec les offres Action Logement
- Une accession abordable facilitée avec nos opérateurs partenaires



^{*} Il existe d'autres opérateurs de l'accession sociale tels que des promoteurs, des organismes HLM, des commercialisateurs, etc



FOCUS SUR UN DISPOSITIF D'ACCESSION SOCIALE : <u>LE BAIL RÉEL SOLIDAIRE (BRS)</u> **SELON LE SECTEUR, ÉCONOMIE DE 15 % À 40 % SUR LE PROJET IMMOBILIER**



ACHAT UNIQUEMENT DU LOGEMENT (LE BÂTI) ET VERSEMENT D'UNE FAIBLE REDEVANCE POUR LA LOCATION DU TERRAIN (LE FONCIER) À UN ORGANISME DE FONCIER SOLIDAIRE (OFS)

- Ouvert à des ménages aux revenus modestes*
- Se constituer un patrimoine immobilier avec une mensualité réduite
- Acquérir un logement neuf ou ancien situé en zone tendue
- TVA réduite à 5,5 % au lieu des 20 % habituels pour les logements neufs
- Possibilité d'un abattement de taxe foncière de 30 % à 100 %, dans certaines collectivités
- Garantie de rachat du logement par l'OFS, en cas de cession
- * Consulter les plafonds de ressources sur actionlogement.fr

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.





BESOIN D'INFORMATION?

Notre service gratuit de conseil
en financement et en accession
à disposition de vos salariés
pour les éclairer et les accompagner
dans leur projet





FACILITEZ L'ACHAT DE LEUR RÉSIDENCE PRINCIPALE AVEC LE PRÊT ACCESSION : JUSQU'À 30 000 € À UN TAUX AVANTAGEUX



POUR AIDER À LA CONSTRUCTION OU L'ACQUISITION D'UN LOGEMENT NEUF ET À TOUTE ACQUISITION EN ACCESSION SOCIALE

- Sans frais de dossier ni de garantie ou de caution
- Toute opération d'accession sociale : PSLA, Bail Réel Solidaire dans le neuf ou l'ancien, ou achat d'un logement HLM

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.





BON À SAVOIR!
Les opérations d'accession sociale
permettent d'acquérir un bien à coût
maîtrisé et de bénéficier
de garanties en cas d'accident
de la vie (séparation, chômage...)
telles que les garanties de rachat
et de relogement.

L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours et la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées.





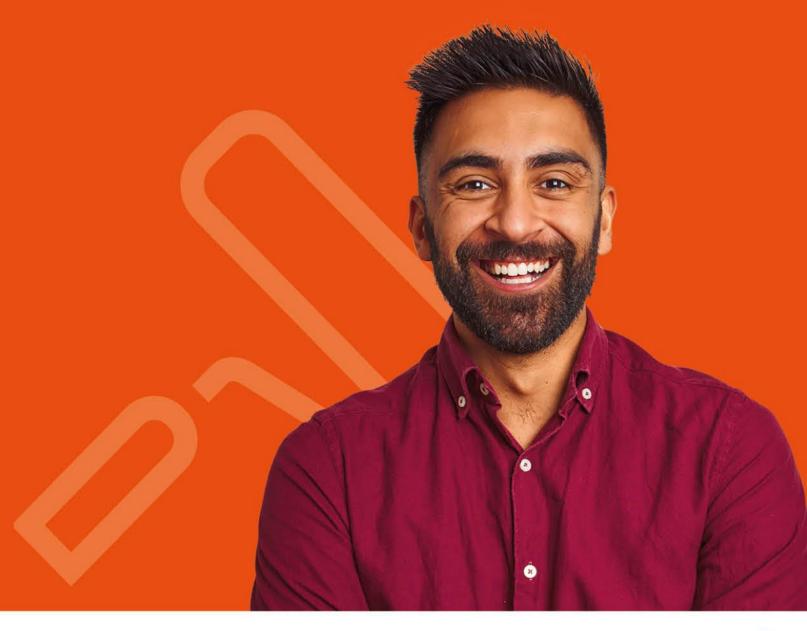






ACCOMPAGNER VOS SALARIÉS...

... DANS LEURS PROJETS
DE TRAVAUX





FINANCER DES TRAVAUX



AIDEZ VOS SALARIÉS À AMÉLIORER LEUR CADRE DE VIE TOUT EN CONSERVANT LEUR POUVOIR D'ACHAT AVEC LES PRÊTS TRAVAUX : JUSQU'À 10 000 € À UN TAUX AVANTAGEUX



RÉNOVATION

Travaux d'amélioration, de mise aux normes...



ADAPTATION AU HANDICAP

Travaux dans la résidence principale d'une personne handicapée



ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Travaux de rénovation énergétique (isolation, chauffage...)



COPROPRIÉTÉ DÉGRADÉE

Travaux dans les parties communes et privatives d'un immeuble





BON À SAVOIR!

- Les travaux doivent être effectués dans la résidence principale dont le salarié est propriétaire
- Financement possible des travaux dans les parties communes d'une copropriété

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



FINANCER DES TRAVAUX









ACCOMPAGNER VOS SALARIÉS...

... DANS UN PROJET D'INVESTISSEMENT LOCATIF





ACTION CŒUR DE VILLE



SOUTENEZ VOS SALARIÉS DANS LEUR PROJET D'INVESTISSEMENT LOCATIF



AVEC <u>ACTION CŒUR DE VILLE</u>, DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT POUR DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION OU DE RÉHABILITATION D'UN IMMEUBLE ENTIER* EN CENTRE-VILLE

- Accessible à tous types de propriétaires bailleurs
- Un prêt long terme à taux avantageux complété d'une subvention
- Localisation de l'opération au sein du périmètre de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) d'une ville éligible au programme Action Cœur de Ville (ACV)
- 244 villes bénéficiaires du programme ACV en France
- 75 % des logements doivent respecter des plafonds de loyers et de ressources
- Mise à disposition de 75 % minimum des logements à destination des salariés

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.





BON À SAVOIR!

Possibilité de mobiliser la garantie Visale (garantie de loyers et prise en charge des dégradations locatives)

Cumulable également avec les aides de l'Anah et les aides fiscales liées au logement



^{*} Maison ou immeuble collectif

LOUER POUR L'EMPLOI



ACCOMPAGNEZ VOS SALARIÉS DANS LA MISE EN LOCATION DE LEUR BIEN IMMOBILIER



AVEC LOUER POUR L'EMPLOI, UNE OFFRE COMPLÈTE ET SÉCURISÉE POUR **RÉNOVER SON BIEN ET LE LOUER SEREINEMENT**

- Un conseil gratuit sur le projet pour un montage global personnalisé
- Un candidat locataire salarié présenté par Action Logement
- Une garantie gratuite Visale, sans franchise ni carence, pour couvrir les risques d'impayés de loyer et de dégradations locatives
- Des avantages financiers à choisir parmi 3 formules proposées :
 - 1 Un prêt travaux à taux attractif jusqu'à 10 000 € pour tout type de travaux ou jusqu'à 15 000 € si une partie du projet porte sur des travaux de rénovation énergétique
 - 2 Une prise en charge des honoraires de mise en location via un professionnel immobilier agréé, jusqu'à 1 000 €, 1 fois par an (ou 3 fois par an, pour un meublé)
 - **3** Les **formules 1 + 2** avec les options à choisir

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.





BON À SAVOIR!

Après signature du contrat avec Action Logement*, engagement sur une durée de 3 ans, à louer le logement à un salarié, avec un loyer maîtrisé

* Au préalable, Action Logement aura validé le logement si sa localisation et sa qualité présentent un intérêt en adéquation avec la demande des entreprises et des salariés sur le territoire concerné



VISALE BAILLEURS



PERMETTEZ À VOS SALARIÉS DE LOUER LEUR BIEN SEREINEMENT AVEC LA GARANTIE VISALE



VISALE, UNE GARANTIE CONTRE LES IMPAYÉS ET LES ÉVENTUELLES DÉGRADATIONS LOCATIVES

- Une solution simple et 100 % dématérialisée
- Cautionnement qui couvre toute la durée du bail
- Garantie de paiement du loyer et des charges
 locatives dans la limite de 36 mensualités impayées
- Prise en charge des dégradations locatives, dans la limite de 2 mois de loyers et charges





BON À SAVOIR!

Inscription sur le site <u>visale.fr</u> pour l'obtention d'un visa avant signature du bail



INVESTIR DANS L'IMMOBILIER









ACCOMPAGNER VOS SALARIÉS...

... À SURMONTER UNE DIFFICULTÉ LOGEMENT





FAIRE FACE À UNE DIFFICULTÉ LOGEMENT



SOUTENEZ VOS SALARIÉS FRAGILISÉS AVEC LE SERVICE ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ À TOUT SALARIÉ FRAGILISÉ DANS SON ACCÈS OU MAINTIEN DANS UN LOGEMENT

- Pour toute situation ayant un impact sur le logement : rupture professionnelle, conflits familiaux, maladie, décès, sinistre dans le logement...
- Permet de prévenir les expulsions, de prévenir ou travailler sur les conséquences du surendettement, chercher des solutions pour les situations d'urgence...





BON À SAVOIR! Le service accompagnement social est gratuit et confidentiel



FAIRE FACE À UNE DIFFICULTÉ LOGEMENT









ÉLIGIBILITÉ DE NOTRE OFFRE



ÉLIGILIBILITÉ DE NOTRE OFFRE *



| | SALARIÉS D'ENTREPRISES PRIVÉES NON AGRICOLES D'AU MOINS 10 SALARIÉS | SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ NON AGRICOLE | JEUNES DE MOINS DE 30 ANS | OFFRE ACCESSIBLE À UN PUBLIC ÉLARGI |
|--------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| OFFRE LOCATIVE | ✓ | | | |
| VISALE | ✓ | ✓ | \checkmark | ✓ |
| AVANCE LOCA-PASS® | ✓ | ✓ | ✓ | |
| AIDE SAISONNIER AGRICOLE | | | Si salarié d'une entreprise du secteur agricole | |
| AIDE MOBILI-JEUNE® (alternants uniquement) | ✓ | ✓ | | |
| CONSEIL EN FINANCEMENT ET EN ACCESSION | ✓ | | | |
| PRÊT ACCESSION | ✓ | | | |
| PRÊT TRAVAUX | ✓ | | | |
| SERVICE ACCOMPAGNEMENT SOCIAL | ✓ | | | |
| VISALE BAILLEURS ** | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| ACTION CŒUR DE VILLE ** | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| LOUER POUR L'EMPLOI ** | ✓ | ✓ | \checkmark | ✓ |

| OFFRE ACCESSIBLE AUX TRAVAILLEURS SAISONNIERS | | | | |
|-----------------------------------------------|--|--|--|--|
| <u>/</u> | | | | |
|] | | | | |
|] | | | | |
|] | | | | |



^{*} Sous réserve de respecter les conditions d'éligibilité ** Les dispositifs de sécurisation et d'investissement tels que Visale, Louer pour l'Emploi et Action Cœur de Ville s'adressent à l'ensemble des bailleurs et investisseurs

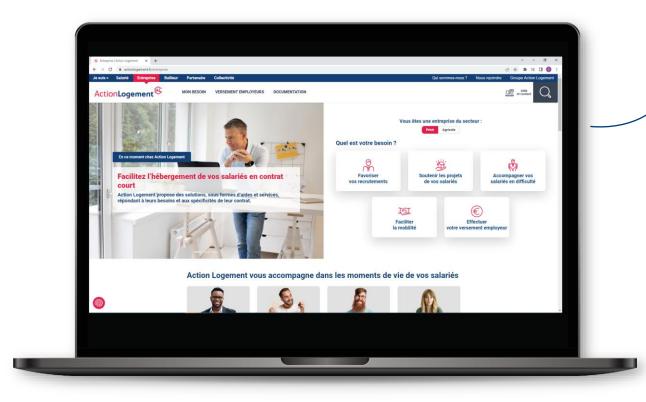




DES OUTILS POUR LES ENTREPRISES



UN ENVIRONNEMENT DÉDIÉ SUR NOTRE SITE INTERNET



Un **environnement dédié aux entreprises** et à leurs besoins

Une vidéo sur l'accompagnement d'Action Logement auprès des entreprises





DES SUPPORTS POUR VOS SALARIÉS









DES SUPPORTS DE COMMUNICATION SELON LES BESOINS DE VOS SALARIÉS

Nos supports de communication sont déclinés selon les moments de vie de vos salariés : Trouver un logement, Démarrer dans la vie active, Acheter un bien immobilier, Financer des travaux, Investir dans l'immobilier et Faire face à une difficulté logement.



Retrouvez les dépliants, affiches, bannières web, vidéos ... dans le <u>centre de documentation de notre site internet.</u>







NOUS CONTACTER



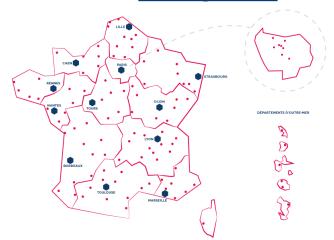
À L'ÉCOUTE DE VOS SALARIÉS

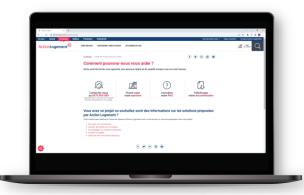
Un service client au 0970 800 800

Du lundi au vendredi de 9h à 18h (Horaires métropolitains - Numéro non surtaxé)

• Un réseau d'agences de proximité

Pour retrouver l'agence la plus proche de chez soi, rendez-vous sur actionlogement.fr





Retrouvez sur le site
actionlogement.fr, toutes les
informations utiles : pages
produits, formulaires de
contact, actualités,
évènements, foire aux
questions...





Stéfany CASCHETTO

Chargée de Relation Entreprise 06 10 60 21 25

Stefany.caschetto@actionlogement.fr

Badia JONVEL

Chargée de Relation Entreprise 06 42 51 52 46

Badia.jonvel@actionlogement.fr



ActionLogement ActionLogement







Les aides et les prêts Action Logement sont soumis à conditions et octroyés sous réserve de l'accord d'Action Logement Services.

Ils sont disponibles dans la limite du montant maximal des enveloppes fixées par la réglementation en vigueur.

Visale, AVANCE LOCA-PASS® et AIDE MOBILI-JEUNE® sont des marques déposées pour le compte d'Action Logement.

Crédits photos : AdobeStock

Action Logement Services - SAS au capital de 20.000.000 d'euros - Siège social : 19/21 quai d'Austerlitz 75013 Paris - 824 541 148 RCS Paris Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 17006232 - Société de financement agréée et contrôlée par l'ACPR